



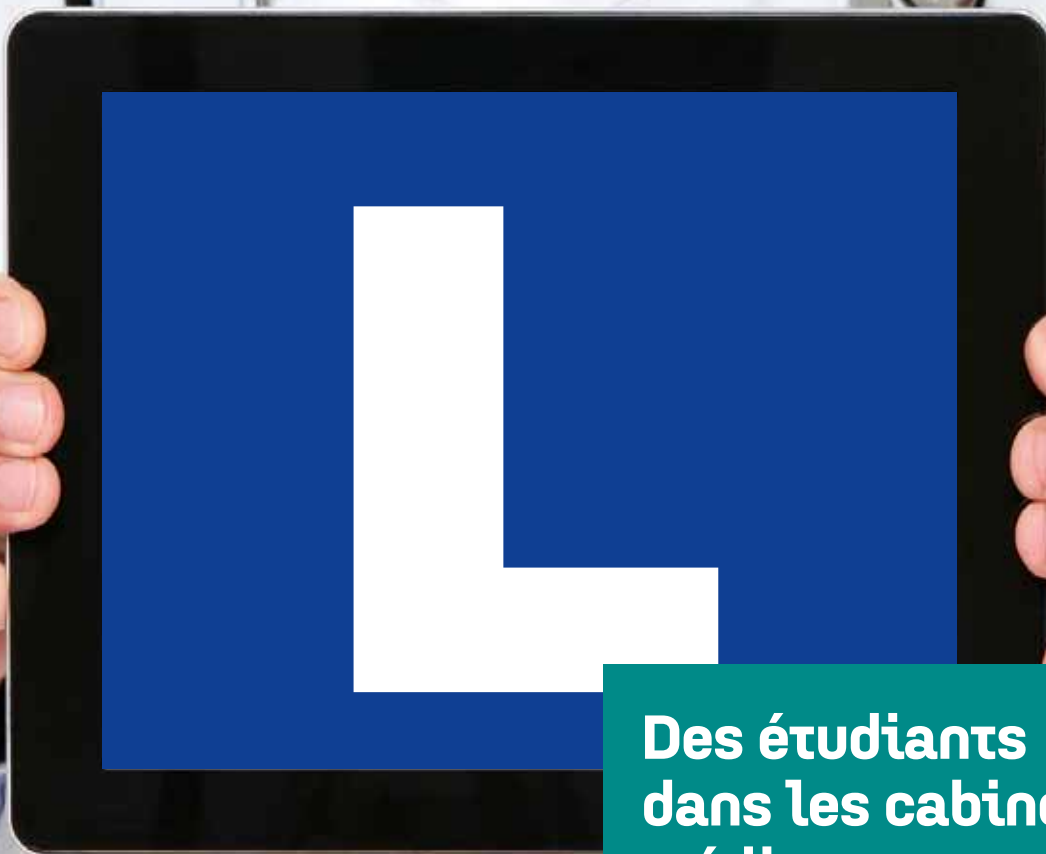
Réactivation de la clause du besoin



Portrait du Dr P. Scherrer

COUSSIERS

du médecin vaudois



**Des étudiants
dans les cabinets
médicaux**



LE RÉSEAU SUISSE DE LABORATOIRES RÉGIONAUX

aarelab

Medizinisches Labor
www.aarelab.ch

aurigen

centre de génétique et pathologie
www.aurigen.ch

bbv

analyses cliniques et toxicologiques
www.labobbv.ch

bioanalytica

Medizinisches Labor
www.bioanalytica.ch

bioexam

Labor für Lebensmittel • Heilmittel • Hygiene
www.bioexam.ch

dianalabs

analyses médicales
www.dianalabs.ch

dianalabs *romandie*

dianalabs valais

analyses médicales
www.dianalabs-valais.ch

dianapath

centre de pathologie
www.dianapath.ch

hpp-ecobion

laboratoire • expertise • hygiène

mcl

Medizinische Laboratorien
www.mcl.ch

polyanalytic

analyses médicales
www.polyanalytic.ch

toggweiler

Medizinische Laboratorien
www.toggweiler.ch

Des services de support médical par les analyses au travers d'entreprises suisses régionales et de compétences nationales.

BERNE • FRIBOURG • GENÈVE • LAUSANNE • LA CHAUX-DE-FONDS
• LUCERNE • OLTEN • SION • ZÜRICH

édito



Dr Jean-Pierre Randin

Dossier 5

Le Prof. Thomas Bischoff et le Dr Michel Junod, véritables maîtres d'ouvrage des stages des étudiants de 6^e année en cabinets, tirent un premier bilan de cette innovation. Des témoignages de stagiaires et de praticiens complètent notre *Dossier*.

SVM Express 12

La SVM se positionne sur la clause du besoin.

Portrait de membre 16

Le Dr Patrick Scherrer, médecin-chef à l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, raconte qu'en dehors de sa famille et de sa profession, deux choses lui sont essentielles: le sport et la musique, deux activités qu'il peut pleinement développer dans la région qu'il a choisi d'habiter depuis une trentaine d'années.

Les cabinets médicaux ouvrent leurs portes aux étudiants

Depuis plus d'une année et demie, les étudiant(e)s en médecine de dernière année ont l'obligation d'effectuer un stage chez un généraliste ou un pédiatre de premier recours. Ainsi, ils quittent l'auditoire, s'éloignent de l'hôpital universitaire et laissent de côté leurs livres et leurs ordinateurs pour être confrontés, au quotidien, à la réalité clinique d'un patient, soit dans l'urgence soit pour un suivi d'une maladie chronique.

Durant le peu de temps réservé à une consultation ambulatoire, ils devront, pour comprendre la décision du praticien aîné, puiser dans leurs connaissances tout en respectant la méthodologie clinique. Pour la première fois peut-être, ils seront amenés à gérer la simultanéité du raisonnement scientifique et de la relation avec le patient ainsi que l'immédiateté dans la réponse à donner. Voilà qui contraste avec les palabres des «grandes visites» en milieu hospitalier! Ils vont découvrir d'autres aspects spécifiques du vécu du praticien: les interruptions incessantes par les appels téléphoniques (qui sont parfois des consultations en soi), les innombrables tâches administratives sous forme de justifications, de certifications, etc.

Il s'agit, à mon sens, d'un grand progrès dans l'enseignement de la médecine: en dehors du microcosme hospitalo-universitaire, le futur médecin proche de la fin de ses études est sensibilisé et mieux préparé à ce qui l'attend. Ce stage lui permet aussi de choisir en meilleure connaissance de cause la direction qu'il veut donner à sa formation postgrade et à sa carrière. Puisse cette mesure susciter plus de vocations pour la médecine de premier recours!

Pour le praticien devenu pédagogue, c'est l'occasion de transmettre de façon gratifiante son expérience et son savoir-faire. De plus, les stages constituent un nouveau pont qui se construit entre le monde académique et le monde du praticien. Merci à la Faculté de médecine pour la confiance donnée aux praticiens et merci aussi aux médecins formateurs et pédagogues!

Facturer par Internet: Sans papiers, connexion instantanée

Votre gestion sur la «toile»

Tout ce dont vous avez besoin se trouve sur la «toile». Totalement indépendant du lieu et de l'heure, vous avez accès à toutes les fonctions nécessaires à la bonne gestion de votre cabinet médical. Ceci sans vous préoccuper des mises à jour tarifaires ou autres, de la sauvegarde de vos données et à des conditions défiant toute concurrence. La Caisse des Médecins l'a mis au point pour vous.

Conseils + services + logiciels = Caisse des Médecins



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud
Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier
Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69
www.caisse-des-medecins.ch
vaud@caisse-des-medecins.ch

dossier



Prof. Thomas Bischoff *



Dr Michel Junod **

Stages en cabinets

Une utile familiarisation à la pratique

Depuis la réforme des études à Lausanne, la médecine de famille a beaucoup gagné en présence et en visibilité.

Aujourd'hui, les médecins de famille sont présents avec des enseignements dans chaque année du curriculum, sur le site universitaire ou au cabinet, avec, comme apothéose, un stage d'un mois au cabinet, obligatoire, en 3^e année de Master.

Ce stage, avec rémunération du maître de stage, a été obtenu grâce à des négociations réunissant l'Institut universitaire de médecine générale (IUMG), l'Association des omnipraticiens vaudois (actuellement Médecins de famille - Vaud) et la Faculté de médecine, avec le soutien du Conseil d'Etat. Nous avons été aidés par les premières études prédisant une rapide pénurie de médecins généralistes, rendant nécessaire

une valorisation de cette discipline, afin d'en améliorer l'image auprès des étudiants et de stimuler la relève.

L'introduction de ce stage a constitué un défi pour l'IUMG: comment trouver suffisamment de médecins pour accueillir, à l'époque, 120 étudiants? Profitant de la création de l'Association suisse des médecins de famille, réunissant généralistes, internistes et pédiatres, nous avons ouvert ces stages à cette dernière discipline. A notre grande surprise, le recrutement s'est avéré plus facile que prévu grâce aux étudiants qui cherchent et proposent fréquemment eux-mêmes des praticiens, et grâce aux médecins installés qui acceptent avec beaucoup de passion et de satisfaction d'enseigner les particularités de leur travail quotidien. Actuellement, nous disposons de plus de 200 cabinets répartis en Suisse romande, au Tessin et quelques-uns en Suisse alémanique. Cela est très appréciable car le nombre d'étudiants (aujourd'hui 150) ne cesse de croître.

* Directeur de l'IUMG.
** Responsable des stages pour l'IUMG.



La relève du praticien par l'immersion au cabinet médical

Pierre-André Repond, secrétaire général



Le terme d'immersion revient fréquemment dans les propos de ce Dossier du CMV consacré aux stages de dernière année de médecine dans des cabinets de premier recours. Comme l'apprentissage d'une langue par immersion, l'immersion au cabinet permet, mieux que par les livres, d'entrer dans les subtilités d'une langue et d'une culture et de les pratiquer. Or, au-delà de sa dimension technique ou scientifique, la médecine est aussi une culture et un langage dont la pratique au cabinet est une des subtiles déclinaisons.

L'enthousiasme qui perce largement sous le caractère obligatoire de ces stages tranche avec une certaine sinistrose qui parfois recouvre la réalité médicale qui ne demande pourtant qu'à se débarrasser de cette gangue. Finalement, cette expérience de stagiaire ne peut que laisser une empreinte forte et efficace en permettant aussi à chacun de savoir pour quelle médecine il est fait.



AIDE ET SOINS
À DOMICILE

ASSOCIATION BROYARDE
POUR LA PROMOTION
DE LA SANTÉ ET
LE MAINTIEN À DOMICILE

DIRECTION ET CENTRES
MÉDICO-SOCIAUX
D'AVENCHES, MOUDON,
PAYERNE

Nous cherchons, pour
le Centre médico-social (CMS)
de Payerne

**UN(E)
ERGOTHÉRAPEUTE
À 50%
OU À CONVENIR**

Entrée en fonction: dès que possible.

Intéressé(e)? Profil du poste
sur www.aide-soins-domicile-vaud.ch

Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé

La Clinique de La Source recherche un
Cardiologue FMH

pour rejoindre le cabinet médical de groupe,
dans l'enceinte de la Clinique, des Docteurs
Elisabeth Gollut et Xavier Lyon, tous deux Car-
diologues FMH.

Les médecins installés dans les cabinets adjacents
à La Source, sont tous des médecins indépendants
qui collaborent avec l'institution et qui bénéficient,
en particulier, de notre salle de cathétérisme, ainsi
que de l'ensemble du plateau technique à la pointe
de la technologie.

Tout médecin intéressé est invité à envoyer son
dossier complet au secrétariat de direction.

*La Clinique de La Source, l'une des meilleures
cliniques privées vaudoises et la plus grande, est un
établissement privé de soins aigus pluridisciplinaires
(Chirurgie - Médecine - Maternité), de 150 lits. De-
puis plus d'un siècle, La Source est reconnue pour
sa Qualité des soins et de l'accueil, sa Médecine de
pointe, sa Haute technologie et son Confort hôtelier.*

*Elle compte plus de 360 médecins associés et,
chaque année, plus de 100'000 patients lui font
confiance (y compris activité ambulatoire et mé-
dico-technique).*

THE SWISS
LEADING
HOSPITALS
2014-2015

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM
Recognized for Excellence



Cabinets médicaux à louer

Situation privilégiée – Libre de suite – Proche centre-ville Genève

- Surface à louer dans l'état • lumineuse
- Proximité du centre-ville et des commodités
- Possibilité de faire 3 cabinets/bureaux/salle de repos
- Agencement pour laboratoire/cuisine
- Réception et espace attente
- Salle de repos agencée • Commodités 130 m²
- WC/douche privés + WC public
- Place de parc au sous-sol
- Loyer mensuel, charges comprises (parking inclus): CHF 4463.-
- Rue Daubin 25 – 1203 Genève – Quartier des Charmilles

Contact: Hakan Sahin
Mobile 078 767 33 94

svm FORMATION
Société Vaudoise de Médecine
Formation continue – reconnue SSMI

**Jeudis de
la Vaudoise**

**Revoir une conférence
sur www.svmed.ch**

Les conférences des Jeudis de la Vaudoise
peuvent être visionnées gratuitement, en tout temps,
par les membres de la SVM via le site www.svmed.ch >
accès membre > formation continue

dossier

7

Autre défi: convaincre les étudiants de l'importance du caractère obligatoire, au début mal perçu, car incompris. Mais la première volée passée, avec des stagiaires enchantés et enthousiastes, l'appréciation a vite changé, amenant des compliments tels que celui-ci: «J'étais dans les opposants au caractère obligatoire, maintenant j'ai compris le sens et l'utilité de ce stage et je vous remercie de l'avoir prévu obligatoire.»

De l'observation à un premier suivi

L'objectif principal du stage est de comprendre la prise en charge globale du patient dans un cabinet de médecine de famille en tenant compte des polyopathologies, du suivi au long cours, de l'aspect psychosocial et professionnel. Il permet d'illustrer la complémentarité de la médecine générale et de la médecine spécialisée, de favoriser la reconnaissance réciproque médecin généraliste-médecin spécialiste. Dans ce processus de familiarisation à la pratique de notre métier, l'étudiant est sensibilisé à la prise en charge globale des patients dans le court et le long terme, à la casuistique spécifique et à la prévalence des affections en médecine de famille.

La situation au cabinet permet un encadrement idéal et privilégié, chaque étudiant étant supervisé individuellement par un maître de stage. Au début le stagiaire est observateur, il participe aux consultations du médecin puis il voit des patients sous sa supervision pour l'anamnèse et le status. Par la suite, il aura l'occasion de voir et de suivre seul des patients, le responsable venant en fin de consultation pour une synthèse avec l'étudiant.

Les journées mensuelles de rencontre des étudiants participent au succès des stages. Pendant la présence au cabinet, l'étudiant choisit une situation, lui permettant une réflexion sur la pratique spécifique de la médecine générale. Il présentera son travail lors de cette journée qui réunit tous les stagiaires du mois, avec une discussion sur le stage ainsi que sur la formation postgraduée. Cette occasion d'échange permet aux étudiants de comparer leurs expériences et de construire une image plus globale de la médecine de famille. Assimilée à un enseignement, elle est très bien perçue par les étudiants vu les excellentes évaluations.

Nous en sommes maintenant à la troisième volée de cette expérience qui semble autant enthousiasmer les médecins praticiens enseignants que les étudiants. Ce succès doit maintenant faire face à un nouveau défi. Le nombre d'étudiants devrait bientôt dépasser 200 par année, une augmentation voulue pour lutter contre la pénurie. En même temps, les départs à la retraite de nos collègues vont également augmenter. Cela nous obligera à renouveler nos effectifs. Nous avons donc besoin de forces jeunes.

Alors si vous êtes convaincus par les stages ou les ECP, rejoignez-nous en prenant contact avec le secrétariat de l'IUMG: iumg@hospvvd.ch. Consultez le site: www.pmu-lausanne.ch > IUMG.

Ce qu'en pense...

Prof. Pierre-André Michaud

Vice-doyen en charge de l'enseignement, Faculté de biologie et de médecine



Quel bel envol a pris cette expérience pionnière en Suisse de stage obligatoire chez le praticien! La Faculté de biologie et de médecine salue l'engagement de l'IUMG et des nombreux praticiens de terrain qui ont accepté d'accueillir des étudiants en médecine. L'ancien médecin généraliste que je suis mesure les efforts consentis. La FBM et son école de médecine s'efforcent d'innover pour répondre le plus rapidement possible à la pénurie annoncée de médecins de premier recours. Il ne suffira pas d'augmenter le nombre d'étudiants formés chaque année, il faut et faudra susciter plus d'intérêt et de vocations pour cette discipline, afin d'éviter des mesures dirigistes et contraignantes qui risquent fort d'impacter négativement sur la qualité des

soins. Les articles de ce numéro du CMV soulèvent d'autres enjeux: l'un d'eux, relevé par Raphaël Burger, est le manque relatif d'autonomie des étudiants, auquel des réponses en termes de programme et de formes d'examen doivent être trouvées; ou le recrutement d'un plus large bassin de médecins acceptant de collaborer, pour répondre à des effectifs de volées qui iront grandissant; ou encore, une réflexion encore plus approfondie sur les objectifs, le déroulement et l'évaluation de ces stages, une réflexion qui s'applique d'ailleurs aussi aux stages en milieu hospitalier. Merci de tout cœur chers confrères, et que ce numéro donne envie à ceux qui ne se sont pas encore engagés dans la démarche de se mettre sur les rangs!



Laboratoire vaudois
d'analyses médicales

recherche un (une)

TECHNICIEN(NE) EN ANALYSES BIOMÉDICALES

Pour notre site de Lausanne

- Polyvalent(e) chimie clinique-hématologie-immunologie
- Entrée en fonction: dès que possible
- Poste stable à durée indéterminée à 100%

Faire offre avec CV et lettre de motivation à
Polyanalytic SA, M. Reto Stricker
Avenue Sévelin 18, 1004 Lausanne



Afin de compléter l'équipe de la crèche d'entreprise Pomme d'Happy à Lausanne, la Fondation Myosotis met au concours

UN POSTE D'INFIRMIÈRE À 60%

Nous cherchons à construire une équipe dynamique, ayant le sens de la clientèle et un intérêt pour la petite enfance.

Entrée en fonction: de suite.

Nous offrons

- Un travail varié au sein d'une des plus grandes crèches de Suisse (122 places)
- D'excellentes conditions et un environnement de travail agréable

Vos responsabilités

- Assurer toutes les prestations aux enfants liées à la santé
- Soutien à l'équipe éducative
- Gestion des stocks de matériel de soins et de santé
- Assurer la mise en application de diverses procédures liées à la santé et à la sécurité
- Rester à la pointe dans le domaine de la santé liée à la petite enfance

Nous demandons

- Titre de formation en puériculture
- Deux ans d'expérience dans les soins spécifiques à la petite enfance
- Sens du contact et du service
- Autonome, flexible, disponible et motivée
- Esprit d'équipe démontré
- Connaissances informatiques
- Anglais un atout

Candidature

Les offres et documents usuels doivent être adressés à Mme Corinne Ayer Jaton, Fondation Myosotis, Brillancourt 4, 1006 Lausanne
Les dossiers correspondant strictement aux exigences du poste seront pris en considération.

Fondation Asile des aveugles – Lausanne



Au service de la santé visuelle

Nos plus de 500 collaborateurs se mobilisent chaque jour au service de la santé visuelle et offrent des prestations de diagnostic, de traitement et d'accompagnement aux personnes atteintes dans leur vision. Les activités de la Fondation incluent l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, un centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue et deux établissements médico-sociaux spécialement aménagés pour les aînés malvoyants.

Pour nos deux EMS, nous cherchons un/e

Infirmer/ère chef/fe responsable du secteur soins et animation

Mission

- Garantir la mise en œuvre du processus soins et accompagnement
- Contribuer au développement et appliquer la politique d'entreprise définie par la direction des soins
- Diriger et coordonner les activités du secteur des soins et de l'animation
- Assurer le suivi des évaluations PLAISIR et les dotations
- Garantir une prise en charge respectueuse et bienveillante des résidents et de leurs familles

Formation et expérience professionnelle

- Diplôme d'infirmer en soins généraux reconnu par la Croix-Rouge complété par une formation de cadre niveau supérieur
- Formation spécifique en gériatrie, un atout ou volonté de suivre la formation
- Expérience dans le domaine des EMS (minimum 3 ans)
- Expérience en lien avec le management de la qualité
- Leadership avéré, expérience réussie dans la conduite d'équipes, faisant preuve de vivacité d'esprit et d'assurance
- Connaissances du système de santé suisse et de l'outil PLAISIR

Nous vous offrons

- L'occasion de relever un défi passionnant dans une structure dynamique
- Un rôle clé au sein des EMS. De plus, vous serez amené à avoir de nombreuses interactions avec les structures de la Fondation qui vous soutiendront dans vos démarches
- Une activité riche et variée dans un cadre de travail favorisant une approche humaine et bienveillante pour nos résidents
- Une bonne ambiance de travail et une formation spécifique à notre activité
- Des conditions salariales en rapport avec vos compétences et de bonnes prestations sociales

Taux d'activité 100%

Entrée en fonction A convenir

Lieu de travail EMS Clair-Soleil à Ecublens
et EMS Recordon à Lausanne

Délai de postulation 30 novembre 2012

Renseignements M. Jean-Luc Andrey, directeur des soins
jean-luc.andrey@fa2.ch ou 021 626 83 00

Votre démarche

Nous attendons avec intérêt votre offre de service accompagnée de tous les documents usuels et adressée à:

Fondation Asile des aveugles, Mme Cosette Spinella,
avenue de France 15, 1000 Lausanne 7 ou cosette.spinella@fa2.ch

Retrouvez la description de fonction et tous nos postes ouverts sur
www.asile-aveugles.ch

dossier



Dr Stéphane David

«J'aurais bien voulu, moi aussi, faire ce stage à l'époque»

Un maître de stage raconte ses premières réticences, puis son plaisir à partager son expérience.

Accueillir un stagiaire au cabinet, un questionnement qui se posait depuis plusieurs mois: organiser mon temps pour cela, c'était possible; disposer la salle d'examen de sorte qu'elle serve de deuxième salle de consultation, c'était jouable. En revanche, partager mes patients ou plutôt partager ma relation avec les patients, voilà qui s'imposait comme l'écueil majeur, comme une nouveauté impensable jusque-là.

La question soupesée et mûrie, voilà le pas franchi malgré tout, aidé il est vrai par le fait que je connais la future stagiaire et que je sais qu'il s'agit d'un élément travailleur et sérieux, tant il est vrai que je me saurais crispé si je devais être accompagné d'une dilettante moyennement intéressée...

Au quotidien

D'emblée, première visite à domicile, hospitalisation difficile dans des situations médicale et sociale pénibles, mais aussi calmes consultations, échanges de vues sur ce qu'est la médecine de famille, recherches, questionnements.

Les usages «hospitaliers» de ma stagiaire sont remis en question, mais mes pratiques du quotidien passent au crible de la nouvelle venue. Un autre regard sur des habitudes de bientôt vingt ans, qui me permettent aussi de poser un œil neuf sur ma pratique.

Des patients qui jouent le jeu, pour la plupart, qui sont même souvent ravis de rendre service à la formation d'une étudiante, et qui donnent des informations que, parfois, je ne connaissais pas.

Un retour de trente ans en arrière, les études d'alors, un autre monde. Finalement, j'aurais bien voulu, moi aussi, faire ce stage à l'époque: combien cela aurait été utile, comme jeune assistant en hôpital périphérique ou au CHUV, pour mieux saisir le parcours du patient et les spécificités d'une prise en charge ambulatoire!

Au final, que retenir de ce mois inhabituel? Beaucoup de plaisir à partager mon temps et les usages de la pratique de tous les jours. J'ai beaucoup appris, aussi, sur les études de médecine en 2012; et finalement, partager «ses» patients, c'est possible... C'est dit, pour le futur, je suis prêt à reprendre un étudiant de 6^e année.

Le dernier mot revient à ma stagiaire Claire, au terme de ce mois nouveau pour elle comme pour moi: «Après ce stage, je pourrais envisager de faire la médecine de famille...»



Gilsud

dossier



Raphaël Burger

Une contrainte qui devient une opportunité

Témoignage d'un étudiant qui a effectué son stage auprès d'un médecin installé en ville de Lausanne. Un mois durant lequel il apprendra notamment qu'«un médecin installé ne se résume pas à son cabinet».

Lorsque la Faculté de médecine de l'UNIL a annoncé aux étudiants l'obligation de faire un stage d'un mois chez un médecin de premier recours, j'ai probablement été de ceux qui voyaient plus une contrainte qu'une opportunité. Etant plutôt intéressé par la médecine hospitalière, l'idée de passer un mois en cabinet n'était pas ma priorité. Le stage auprès du Dr Jean-Pierre Randin qui porte plusieurs casquettes – d'abord interniste mais aussi endocrinologue et médecin référent pour l'administration lausannoise – est rapidement apparu comme le moyen de remplir cette formalité tout en évitant ce que je redoutais dans le généralisme: l'ennui. Ah ces préjugés!

Une fois sur place, rien n'a l'air d'un fleuve tranquille. La journée commence tôt, finit tard et on a peu de temps à midi. Une bonne trentaine de patients par jour. Le Dr Randin n'exige cependant pas que je suive son rythme et me conseille d'adapter mes horaires à mes besoins. En tant que stagiaire, il ne m'est pas aisé de trouver d'emblée mon rôle dans un cabinet. Observateur? Apprenti? Aide bienvenue ou simple demandeur de savoir, d'expérience? Un peu de chaque. Je me retrouve tantôt à prendre une pression, faire une glycémie, un status cardio-pulmonaire, tantôt à discuter de nouveaux médicaments ou préciser une anamnèse. C'est mon deuxième stage et je ne me sens pas encore capable «d'affronter» les patients par moi-même. Il m'est alors plus facile de garder un rôle d'auxiliaire plutôt que de réellement me substituer au Dr Randin. Ça me permet par contre d'apprendre sur la gestion du suivi, notion assez peu exercée au cours des études.

Hors du cabinet

Suite à une demande de la Société vaudoise de médecine, le Dr Randin avait accepté de reprendre un week-end de garde afin de soutenir des collègues de périphérie. Nous voici donc,

un vendredi soir, à Château-d'Œx pour prendre nos fonctions. Petites urgences, redirection de patients, appels de la police pour alcoolémie. Se retrouver d'un coup à distance des grandes structures hospitalières pimente le tout. Cela durera jusqu'au dimanche soir et nous vaudra même un article dans le *Tages-Anzeiger*! Ce fut pour moi un moyen efficace d'aborder ce versant qu'est la médecine de premiers recours en campagne.

Profitant de ses contacts, mon maître de stage me fera encore visiter la centrale 144, le Groupe Sanitaire et m'informer sur les structures d'urgences particulières comme le Détachement poste médical avancé auquel il participe ou d'autres structures extrahospitalières. Si on s'écarte peut-être ici de la médecine générale, c'est une bonne manière de rappeler qu'un médecin installé ne se résume pas à son cabinet. Bien au contraire.

Au final, je remarque que mon manque d'autonomie m'a freiné plus que je n'aurais voulu. L'immersion que représente cette expérience prend tout son sens en fin d'année de stages, lorsqu'une certaine assurance est en place et qu'on a un certain bagage à utiliser.

Quant à ma vision du cabinet de généraliste, ce stage aura indéniablement constitué une information concrète et positive sur cette partie de la médecine, me prouvant qu'il est possible d'y garder une activité variée et stimulante. Aux étudiants actuels de méditer là-dessus!



Dr Pascal Chollet



Laurence Thévoz

Un(e) stagiaire au cabinet ou le bonheur de se compliquer la vie

Regards croisés sur une expérience qui semble avoir répondu aux attentes du maître de stage et de l'étudiante en médecine.

Maître de stage quasi dès mon installation dans le sillage de mon associé d'alors, de manière parfaitement sauvage, librement consentie et non rétribuée, il était naturel que je sois partie prenante dans cet enseignement de l'IUMG dès la première heure.

Nouveau challenge, j'ai eu à faire face récemment à la demande d'une étudiante vaudoise des confins du canton faisant sa médecine à l'UNIGE, où j'ai dû faire valoir mes titres (l'IUMG semble y jouir d'une réputation certaine!) pour être avalisé.

Laurence Thévoz est venue, elle a d'emblée parfaitement compris ce que je lui offrais et elle sait s'exprimer. Je préfère donc lui laisser la parole et me limiter à la conclusion que je crois utile d'en tirer.

Ainsi donc parla Laurence: «Je pars faire un stage à Thierrens! C'est quoi, un bled? Forcément, suivant mes études à Genève, cette déclaration détonne un peu. Mais j'ai décidé d'y partir découvrir la pratique médicale en cabinet. Cette fameuse médecine générale dont on nous vante les mérites avec une volonté à peine masquée depuis notre arrivée à l'université, souvent avec beaucoup d'application, mais parfois avec une maladresse qui a lassé plus d'un étudiant. Alors à force d'assister aux discours et séminaires à répétition sur ces concepts de relation médecin - malade, d'empathie et de modèle bio-psycho-social, si chers à l'enseignement de la médecine générale, j'ai voulu voir ce qu'elle était vraiment, cette médecine.

» Un matin, j'ai donc pris un car postal, traversé des contrées verdoyantes, et je suis arrivée à Thierrens. On m'a tendu un siège un peu à l'écart, un poste d'observation idéal. Et là j'ai pu voir! J'ai vu comment se déployait cette relation médecin-malade dans la confiance d'un partenariat qui dure depuis des années. J'ai vu le temps nécessaire pour convaincre un patient de pratiquer un examen pourtant si

évident à nos yeux. J'ai vu comment une consultation pour un «simple» bouchon d'oreille débouchait sur d'autres considérations urgentes au gré d'un banal «et à propos Docteur, j'avais aussi vous dire que...».

«Après un mois, j'ai repris le car avec une collection d'expériences qui m'accompagneront le long de mon parcours.»

» J'ai vu comment les patients pouvaient rentrer chez eux ne prenant en compte que les mots du médecin qui leur convenaient, réarrangés à leur manière. J'ai vu comment soigner des pathologies du quotidien, parfois méprisées par certains, mais qui, face à un patient, trouvent des enjeux inattendus! J'ai aussi vu qu'il faut parfois savoir se retirer, accepter et simplement accompagner une décision, même quand l'incompréhension règne. Puis après un mois, j'ai repris le car postal, avec une collection d'expériences qui m'accompagneront le long de mon parcours. Et si je devais avoir des a priori, c'est bien après un tel stage en immersion qu'ils pourraient s'envoler, et non pas en sortant de leçons interminables sur des concepts trop éloignés de l'humanité qui règne dans une consultation.»

Voilà qui dit fort bien pourquoi cet engagement chronophage et, au sens contemporain, strictement non rentable est si enrichissant qu'on pourrait y voir une piste pour retarder l'inévitable pénurie à venir, puisqu'il s'agit chez moi d'un formidable contrepois à mon principal objectif de carrière... la retraite!

svm express

ASSUAS-Vaud

Une association à la disposition et au service des assurés



Fondée en 1997, l'ASSUAS-Vaud propose son aide aux personnes confrontées à des difficultés en matière d'assurances de personnes.

Les services de l'ASSUAS-Vaud concernent toutes les assurances sociales, ainsi que les assurances privées lorsqu'il s'agit de la prise en charge de frais médicaux (assurances-maladie complémentaires) ou de la perte de gain en cas de maladie ou d'accident (indemnités journalières).

L'ASSUAS-Vaud a la chance de pouvoir compter sur une équipe de consultants fidèles, tous juristes de formation et au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine des assurances sociales et privées. Ils sont à la disposition des assurés, sur rendez-vous, à la rue Saint-Martin 22 à Lausanne, les mercredis de 18 h à 20 h. Cette consultation est ouverte à tous, sans qu'il soit nécessaire d'être membre, et sans obligation de le devenir.

Les personnes qui adhèrent à l'association bénéficient cependant d'un tarif préférentiel, une consultation leur étant en outre offerte chaque année. Les membres ont encore la possibilité, si leur affaire s'avère compliquée et doit être sui-

vie par un avocat, d'accéder à l'avocat-conseil de l'Association en bénéficiant de tarifs largement inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

Parallèlement à son activité de conseil, l'ASSUAS-Vaud prend position sur les questions d'actualité liées à son domaine d'activité. Elle défend les intérêts des assurés lorsque sont débattus, sur la scène politique, des sujets touchant aux assurances sociales et privées. Par le passé, elle est intervenue au moment de la dernière révision de la loi sur l'assurance-chômage, ou encore lors de la votation sur le Managed Care, auquel elle était opposée. L'ASSUAS-Vaud a participé à la récolte de signatures dans le cadre de l'initiative pour une caisse publique. Elle suit aujourd'hui de près le deuxième volet de la sixième révision de la Loi sur l'assurance-invalidité.

Actuellement présidée par Géraldine Savary, conseillère aux Etats, l'ASSUAS-Vaud dispose d'un précieux relais auprès des autorités fédérales. Elle collabore en outre étroitement avec la Commune de Lausanne et le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Au terme de cette quinzième année d'existence, force est de constater que l'ASSUAS-Vaud se porte bien. Elle compte aujourd'hui plus de 900 membres, et le nombre des consultations augmente constamment. En quinze ans d'activité, 2200 situations lui ont été soumises. A ce jour, en 2012, ce sont déjà 115 consultations qui ont été données, soit 25% de plus qu'en 2011. Ce bilan témoigne de l'utilité de son action et de la nécessité de se faire connaître davantage. Merci donc à la SVM d'avoir ouvert les colonnes du *Courrier du médecin vaudois*!

Afin de prendre rendez-vous pour une consultation, tél. 021 653 35 94 (lundi de 8 h à 11 h) ou par internet www.assuas-vaud.ch. Des dépliants peuvent également être commandés via ce site.

Anne-Sylvie Dupont, avocate, vice-présidente de l'ASSUAS-Vaud



Prochaines parutions

numéro 08/2012 – 19 décembre

décalai rédactionnel, 19 novembre

numéro 01/2013 – 13 février

décalai rédactionnel, 14 janvier

Souffrance au travail

Une consultation pluridisciplinaire à Lausanne



Depuis 2011, la consultation Souffrance au travail reçoit à l'IST (Institut universitaire romand de santé au travail) toute personne qui présente des problèmes de santé tels

que symptômes de stress chronique ou épuisement professionnel en lien avec son activité professionnelle.

Cette consultation médicale pluridisciplinaire réunit un médecin du travail et un psychiatre. Elle répond à une demande en augmentation, ce qui confirme que les risques psychosociaux au travail (stress, violences, mal-être), délétères pour la santé, sont un fléau auquel il devient urgent d'apporter une réponse.

Dresse Sophie-Maria Praz-Christinaz

IST (Institut universitaire romand de santé au travail), rue du Bugnon 21, 1011 Lausanne – Pour en savoir plus: www.souffrancetravail.ch

Cicéron et Hippocrate

Pub médicale: véracité et objectivité

Nathalie Albrecht, juriste



Les règles prévalant en matière de publicité ont connu ces dernières années une forme de libéralisation, aussi bien au niveau de la législation que de la déontologie. A noter qu'il existe des dispositions régissant la publicité des médecins à la fois dans les réglementations fédérale et cantonale. Sur le plan privé, la FMH a prévu des règles sur l'information et la publicité dans son code de déontologie ainsi que dans les directives qui s'y rattachent.

De manière générale, que la publicité soit faite par une personne physique (médecin) ou morale (Société anonyme ou Société à responsabilité limitée), les critères déterminants pour que celle-ci soit licite sont l'objectivité et la véracité des informations données en lien avec l'activité. Les professionnels de la santé doivent donc s'abstenir de toute publicité qui n'est pas objective, mensongère, qui pourrait nuire à la réputation de la profession médicale et qui ne répond pas à l'intérêt général. Cette publicité ne doit en outre ni importuner ni induire en erreur.

Les professionnels de la santé titulaires d'une autorisation de pratiquer sont ainsi autorisés à faire de la publi-

cité, dans la mesure nécessaire à leur fonctionnement, tout en faisant usage de réserve et de modestie. Concrètement, cela signifie que les médecins peuvent rendre publiques par différents supports les informations relatives notamment à leurs qualifications professionnelles et titres obtenus, leur parcours professionnel, les formes de collaboration professionnelles ou les partenaires réguliers, les horaires d'ouverture ou de consultation ou encore les prestations spécifiques délivrées.

S'agissant des publications sur les réseaux sociaux, dont l'utilisation devient de plus en plus fréquente, une interdiction catégorique ne semble pas être envisagée. Le simple fait d'être présent sur un réseau social semble être comparable à la présence sur internet qui, elle, est autorisée. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'utilisation des réseaux sociaux peut présenter des risques, si bien qu'il est recommandé de faire usage de réserve et de modestie même dans le cadre d'une utilisation privée.

Vous trouverez un dossier complet sur la publicité médicale sur www.svmed.ch > espace membres > services aux membres > conseils juridiques > publicité médicale.

svm express

Extrait de la lettre adressée au conseiller fédéral Alain Berset

La SVM se positionne sur la réactivation de la clause du besoin

Nul doute que la proposition du conseiller fédéral Alain Berset de réactiver la clause du besoin provoquera des débats nourris au Parlement fédéral!

S'agissant de la procédure de consultation, la Société vaudoise de médecine (SVM) comprend l'urgence tout en déplorant vivement que les sociétés cantonales et leurs faïtières, soit la Société médicale de la Suisse romande et la Conférence des sociétés cantonales de médecine, n'aient pas été conviées à l'audition organisée le 5 novembre dernier, dès lors que l'application de cette mesure sera cantonale.

S'agissant du contexte, la SVM a toujours marqué son opposition de principe à la clause du besoin. Elle a également systématiquement rappelé que c'est à la question de la relève nécessaire pour couvrir les besoins qu'il y avait lieu de s'atteler en priorité. Toutefois, pour la SVM il était évident que l'abandon brutal de la clause du besoin allait créer autant de difficultés que son adoption tout autant brutale.

Par conséquent, la SVM approuve le principe d'un **mécanisme temporaire de régulation**, même si celui qui est proposé n'englobe malheureusement pas de mesures incitatives. La réactivation de la clause du besoin, dans sa dernière mouture, a pour avantage principal de permettre une mise en œuvre rapide. Toutefois, pour la SVM, une telle mesure n'est possible qu'aux conditions suivantes:

- il est absolument nécessaire de mettre en place des conditions permettant en réalité une **co-régulation entre les autorités cantonales et les sociétés cantonales de médecine**. Dans ce contexte, la SVM, et d'une manière générale les sociétés cantonales, se trouve dans une position centrale du fait de l'appartenance de ses membres à tous les secteurs de l'activité médicale concernés (cabinet de campagne, de ville et de groupe, hôpitaux, cliniques, policliniques et ambulatoire hospitalier, etc.). Cet état de fait contribue à lui donner une vision large et complète de ces questions pour déboucher sur des consensus. Une régulation ne peut donc se faire qu'avec le concours de la profession, via les sociétés cantonales;
- dans ce domaine, **les chiffres** seront au cœur du dispositif, en particulier s'il y a une reprise des dispositions précédentes. Au cours de l'application de la clause du besoin ces dernières années, la SVM a pu constater que ces don-

nées n'étaient pas fiables. Dans le canton de Vaud, une plateforme novatrice et commune au Service de la santé publique (SSP) et à la SVM a été mise en place pour gérer la clause du besoin. Des études de démographie médicale ont ainsi pu être menées en commun entre le SSP et la SVM et aboutir à une vision objective de l'offre médicale. Pour la délivrance des droits de pratique, les bases démographiques doivent en effet être incontestables. Par conséquent, doivent faire référence les chiffres de la profession ou ceux issus d'études menées de concert au niveau cantonal entre la société médicale et le service de la santé publique.

Par ailleurs, les chiffres ne sont rien si l'on ne sait pas les interpréter. Pour leur donner du sens, mais également pour apprécier les circonstances locales permettant de déroger ou non à la clause du besoin, il faut le concours des principaux intéressés, à savoir les médecins. Les spécialités sont les seules à pouvoir nuancer les chiffres en termes de type et de taux d'activité tout en apportant une vision prospective;

- s'agissant du **secteur ambulatoire des hôpitaux**, la SVM soutient pleinement sa soumission à la clause du besoin. Dès lors que l'augmentation des coûts est l'argument prépondérant pour la réactivation de cette mesure, elle doit impérativement viser l'ambulatoire hospitalier dans son application cantonale. Si elle ne s'applique qu'à l'ambulatoire privé, cette mesure n'aura pas d'impact puisque les conventions en vigueur dans ce domaine ont conduit à une grande stabilité des coûts de ce secteur ces dernières années.

Cela se justifie également en raison du principe d'égalité de traitement entre médecins indépendants, médecins indépendants exerçant dans une structure de soins et ceux exerçant dans une structure identique mais de façon dépendante et enfin avec les services ambulatoires des hôpitaux.

- **Les médecins praticiens devraient également être soumis à la clause du besoin**. En effet, leur exclusion ne

Courriel du comité

mettrait pas fin à l'afflux de médecins étrangers et aux problèmes d'intégration et de méconnaissance du système de santé suisse. En outre, des risques d'abus existent (médecins spécialistes étrangers qui utiliseraient cette porte d'entrée pour s'installer en Suisse). Du point de vue de la SVM, ces médecins doivent, non seulement, être soumis à la clause du besoin, mais devraient également être astreints à un certain nombre d'années de pratique en milieu hospitalier en Suisse, avant d'être autorisés à s'installer. Les médecins praticiens devraient eux aussi être soumis au contrôle de la formation continue.

- Enfin, **les critères** qui étaient utilisés dans le canton de Vaud pour délivrer les droits de pratique sous l'empire de la clause du besoin devraient être repris, à savoir:
 - la densité médicale cantonale et par district;

- l'évolution de la démographie vaudoise et par district;
- les besoins en termes de santé publique;
- le cursus du médecin et d'éventuelles «sous-spécialités» qui pourraient manquer ou activités médicales dans des secteurs de niche;
- le projet professionnel du médecin et les possibilités d'interaction de son projet avec les structures existantes dans la région;
- la filière de formation.


Ajoutons qu'au vu des résultats de la votation populaire du 17 juin dernier, il ne saurait être question de conditionner l'autorisation de pratique à l'appartenance à un réseau de soins.

Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Présidente de la SVM

M. Pierre-André Repond
Secrétaire général

Les Jeudis de la Vaudoise

Pour vous inscrire : www.svmed.ch, rubrique Formation continue.



Société Vaudoise de Médecine
Formation continue – reconnue SSMI

Jeudi de la Vaudoise

Chirurgie viscérale

Jeudi 6 décembre 2012
CHUV, auditoire César-Roux

Organisateur: Prof. Nicolas Demartines
Modérateur: Dr Marc Bonard


8 h 30 Accueil
9 h – 10 h Séance plénière
Progrès et ambitions sur la chirurgie métastatique:
Incontinence anale et constipation: prise en charge et chirurgie
Prof. Dieter Hahnloser
La chirurgie oncologique viscérale lourde: les progrès de la prise en charge multidisciplinaire
Prof. Markus Schäfer







10 h Pause café
10 h 15 – 12 h **Séminaires interactifs:**
– Lithiase vésiculaire: bilan et opération
– Hernie inguinale: opérer ou pas?
– Diverticulite

Experts: Dresse Emilie Uldry, Prof. Dieter Hahnloser, Prof Markus Schäfer, Dr Nermin Halkic, Dr Henri Vuilleumier, Dr Martin Hubner, Dr Luca Di Mare, Dr Olivier Pittet.

Programme détaillé et prochains Jeudis de la Vaudoise sur: www.svmed.ch > formation continue.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal


Co-sponsors







A réserver!

Prochaine conférence,
jeudi 24 janvier 2013

Acquisitions thérapeutiques

Organisé par le Prof. J. Cornuz avec la participation du Prof. G. Waeber
Programme détaillé sur: www.svmed.ch > formation continue.

portrait

Docteur Patrick Scherrer

**«Je suis un homme de terrain
qui n'aime pas la bureaucratie.»**

Le Dr Patrick Scherrer, 61 ans, interniste et médecin-chef à l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, a plusieurs cordes à son arc professionnel mais aussi privé.

«Même si tout me destinait à une carrière scientifique, j'ai suivi des études classiques», raconte Patrick Scherrer, né à La Tour-de-Peilz, aîné d'une fratrie de quatre. Attiré a priori par l'enseignement des sports et du grec, il choisit de devenir médecin, ce qui de son propre aveu n'était pas une vocation mais une heureuse combinaison de la science pure et des sciences humaines. La rencontre, au Gymnase à Lausanne, de sa future épouse qui, elle, se destinait à la médecine, n'est sûrement pas étrangère à cette orientation. Même si cette dernière finira par fréquenter les Beaux-Arts.

L'aîné de leurs enfants naît pendant la préparation du final, ce qui pousse Patrick Scherrer à retourner momentanément vivre chez sa mère pour échapper aux pleurs du bébé! Trois autres enfants suivront, ils sont aujourd'hui adultes et s'épanouissent dans des carrières artistiques et techniques. Après une série de stages en Suisse allemande, le Dr Scherrer désireux de se perfectionner en chirurgie rejoint le Dr Yves Guisan, alors à la recherche de jeunes forces pour le tout nouvel hôpital du Pays-d'Enhaut. «Je le considère comme mon mentor», précise-t-il. «C'est d'ailleurs dans son sillage que je me suis engagé dans la politique professionnelle, au sein de la SVM et dans les associations de médecins hospitaliers.»

Une période de quatre ans au CHUV parachève la formation du Dr Scherrer, notamment en gastro-entérologie, en néphrologie et en anesthésie, tout cela déjà dans la perspective d'ouvrir un cabinet d'interniste à l'hôpital à Château-d'Œx. Il devient ainsi le premier médecin de cette spécialité dans la région. La formidable variété de sa pratique enchante Patrick Scherrer. Au cabinet, au lit du malade ou en salle d'opération, il se sent privilégié de rester sur le terrain, de cultiver le contact direct et suivi avec les patients, et cela «avec le moins de paperasse possible». A quelques années d'une retraite qu'il imagine active, la mise en place d'une relève dans le Pays-d'Enhaut occupe aussi le Dr Scherrer. La solution se profile concrètement aujourd'hui par la mise sur pied d'un centre de santé ambulatoire, «un beau projet, soutenu par P.-Y. Maillard et en voie de réalisation pour 2016 ou 2018 au plus tard», affirme le Dr Scherrer qui considère cette évolution aussi importante pour la région que la création du nouvel hôpital il y a trente ans.

Une vie de travail dans un lieu privilégié

Les membres de la famille Scherrer se sont facilement intégrés dans le Pays-d'Enhaut. Les enfants ont bénéficié des



Agnès Forbat



excellentes écoles à disposition, Madame s'est investie dans des activités artistiques, des travaux de traduction et l'enseignement. «Nous aimons cette région qui offre, à une heure de voiture de Lausanne ou de Berne, une qualité de vie exceptionnelle, proche de la nature que nous arpentons à vélo ou à skis de fond», souligne le Dr Scherrer qui, au-delà de son engagement professionnel, a pris des responsabilités au sein de sa communauté.

Président de l'Office du tourisme par exemple, il a créé et dirige le festival de musique Le Bois qui chante qui «accueille mélomanes et amis de la nature pour célébrer le bois, surtout celui dont on fait des instruments! Son organisation m'habite

toute l'année», note Patrick Scherrer qui par ailleurs s'est aussi mis à l'exercice du violoncelle. S'il regrette d'en jouer un peu irrégulièrement pour le moment, il est néanmoins membre du Petit Orchestre du Pays-d'Enhaut. Enfin, et c'est sûrement une joie toute particulière, l'un de ses petits-fils de six ans partage son amour de cet instrument.

Le Dr Scherrer se raconte calmement, avec sérénité, voire une certaine réserve. Peut-être pour masquer sa timidité mais probablement par manque d'habitude de se mettre en avant. Il n'en affirme pas moins ses convictions et se plaît à évoquer ce qui l'anime, le préoccupe ou le rend tout simplement heureux.

RANDIN-HOFFMANN

Centre Orthopédique du Nord Vaudois

- Fabrication:** Prothèses, Orthèses, Corsets orthopédiques, Ceintures médicales, Chaussures sur mesure, Supports plantaires orthopédiques sur mesure.
- Vente:** Chaussures de séries, Bas sur mesure à varices ou de contention, Prothèses de seins, Sous-vêtements, Tempur, Matériel de réhabilitation.
- Location:** Chaises roulantes, Lit électrique, Potence, Cadre de marche, etc.

Rue du Four 15 – 1400 Yverdon-les-Bains – Tél. 024 425 84 46 – Fax 024 425 07 86
E-mail: randinortho@hotmail.com – www.randin-hoffmann.ch

Dossiers médicaux personnalisés

Ordonnances

Cartes de rendez-vous

Cartes de visites

En-têtes de lettres

Enveloppes

BVR A4



IF IMPRIMERIE FLEURY SÀRL

Rue des Petits-Champs 13
1400 Yverdon-les-Bains
T 024 425 90 19
F 024 425 62 12
www.imprimeriefleury.ch
info@imprimeriefleury.ch



Couches d'incontinence Euron

De première qualité Euron est destinée aux pharmacies, médecins, privés, EMS, hôpitaux, et donc remboursée par les caisses maladies.

Nos atouts qui nous différencient des autres marques :

- Meilleure absorption de nos couches spécialement les Wings pour patients alités
- Plus de choix en tailles
- Matière ultra douce et moins de bruissement
- Traitement anti-odeurs grâce au gel « Hybatex » et qui respecte le PH de la peau
- Double barrières anti-fuite ultra efficace
- Indicateur de saturation pratique et important pour le personnel médical
- Prix et livraison très appréciables
- Pas en vente dans les grandes surfaces

Notre gamme :

de petite à grande incontinence

- MICRO
- MICRO MEN
- MOBY (pants) S M L XL
- FLEX avec ses Net Comfort
- FORM S M L XL
- WINGS M L
- ALESES



**Demandez vos échantillons Euron
gratuitement en nous retournant ce talon.**

Distri-Hygienics Sàrl • Route d'Hermance 218A • CH-1246 Corsier GE • Tél. +41 78 763 28 61 • Fax +41 22 771 45 40 • distri.hygienics@bluewin.ch • www.distri-hygienics.ch

Société vaudoise de médecine

Chemin de Mornex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable

Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF (Ftc, Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Véronique Monnier-Cornuz
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Adrien Tempia
Véronique Matthey Di Spirito,
juriste/VMA

Régie des annonces et mise en page

Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Illustrations

© Picture-Factory – Fotolia.com
© N-Media-Images – Fotolia.com
© rangizzz – Fotolia.com
Yves Giroud (dessin)

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Unique en médecine de laboratoire



Assisted Reproductive
Technologies (ART)

Cardiologie

Pathologie

Diagnostic clinique
de laboratoire

Dispositifs médicaux

Depuis 1953, il est de notre devoir de renforcer votre succès et votre assurance dans les domaines de la prévention, du diagnostic et de la thérapie. L'entreprise familiale Viollier est reconnue pour sa fiabilité, ses innovations constantes et son partenariat étroit et durable. Un esprit de pionnier et une passion pour la prestation de service en médecine de laboratoire doivent vous convaincre de devenir des ambassadeurs Viollier enthousiastes.

[Vous aussi, laissez-vous séduire](#)

Viollier Morges SA | Chemin du Crêt 2 | 1110 Morges | T +41 (0)21 804 93 63 | F +41 (0)21 804 93 64
contact@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)



Tant qu'il ne saura pas voler,
vous pourrez compter sur la Rega.

Devenez donateur:
0844 834 844 ou www.rega.ch

rega 
60 ans. Grâce à votre soutien.



Des services personnalisés à l'écoute de vos besoins



VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

Avant d'être des entreprises, nous sommes une association humaine de compétences pour garantir le meilleur suivi biologique et médical des patients et offrir l'outil le plus adapté au corps médical.

aurigen

centre de génétique et pathologie
www.aurigen.ch

• LAUSANNE •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*

polyanalytic

analyses médicales
www.polyanalytic.ch
LAUSANNE • MORGES • NYON
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

*Garantir le meilleur
suivi biologique*



● membres du réseau medisupport